

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SFH

Société anonyme au capital de 375 000 000 euros
Siège social : 17 cours Valmy, 92800 Puteaux
445 345 507 R.C.S. Nanterre

A. — Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social ; Tour Société Générale, 17 cours Valmy, 92800 Puteaux.

B. — Documents comptables annuels approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2017.

I. — Bilan

(En Euros.)

Actif	31/12/2016	31/12/2015
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	17 757	24 713
Effets publics et valeurs assimilées		
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	25 592 390 331	24 424 813 415
A vue	139 519 670	2 226 966 417
A terme	25 452 870 661	22 197 846 998
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales		
Autres concours à la clientèle		
Comptes ordinaires débiteurs		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Autres actifs (note 4)	23 867 452	336 041
Comptes de régularisation (note 4)	401 902 845	521 451 688
Total	26 018 178 385	24 946 625 857

Passif	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales, Comptes courants postaux		
Dettes envers les établissements de crédit (note 5)	138 449 987	1 733 883 659
A vue		
A terme	138 449 987	1 733 883 659
Opérations avec la clientèle		

Comptes d'épargne à régime spécial		
A vue		
A terme		
Autres dettes		
A vue		
A terme		
Dettes représentées par un titre (note 6)	25 063 263 658	22 177 179 608
Bons de caisse		
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables		
Emprunts obligataires	25 063 263 658	22 177 179 608
Autres dettes représentées par un titre		
Autres passifs (note 7)	846 251	154 789 343
Comptes de régularisation (note 7)	315 477 298	398 956 424
Provisions		
Dettes subordonnées		
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capitaux propres (note 8)	500 141 191	481 816 824
Capital	375 000 000	375 000 000
Primes d'émission		
Réserves	5 340 841	5 042 071
Ecart de réévaluation		
Provisions règlementées		
Subvention d'investissement		
Report à nouveau	101 475 983	95 799 348
Résultat de l'exercice	18 324 367	5 975 405
Total	26 018 178 385	24 946 625 857
Résultat de l'exercice en centimes :	18 324 366,51	
Total du bilan en centimes :	26 018 178 384,61	

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

Hors bilan	31/12/2016	31/12/2015
Engagements donnés :		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements sur titres		
Titres à livrer		
Autres engagements donnés		
Engagements reçus :		
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Titres à recevoir		
Autres engagements reçus		

Autres engagements	31/12/2016	31/12/2015
Opérations en devises		
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir		
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Autres engagements (note 12)		
Engagements donnés		
Engagements reçus	28 387 151 608	25 080 512 428
Engagements douteux		

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

II. — Compte de résultat.

(En Euros.)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits et charges d'exploitation bancaire		
+ Intérêts et produits assimilés (note 9)	414 013 469	867 138 040
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	312 877 181	385 252 888
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle		
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	9 155 845	-936 107
+ Autres intérêts et produits assimilés	91 980 443	482 821 259
- Intérêts et charges assimilées (note 9)	-369 435 348	-826 862 162
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	-93 378 627	-201 068 412
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-276 056 721	-293 375 070
- Autres intérêts et charges assimilées		-332 418 679
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		
+ Produits sur opération de location simple		
- Charges sur opérations de location simple		
+ Revenus des titres à revenu variable		
+ Commissions (produits)		
- Commissions (charges)		
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation		
- Opérations sur titres de transaction		
- Opérations de change		
- Opérations sur instruments financiers		
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés		
- Plus ou moins value		
- Dotations aux provisions et reprises		
+ Autres produits d'exploitation bancaire		93
- Opérations faites en commun		
+ Autres produits d'exploitation bancaire		93
- Autres produits non bancaires		
- Autres charges d'exploitation bancaire	29 220	76 832
- Opérations faites en commun		
- Autres charges d'exploitation bancaires	29 220	76 832
Produit net bancaire	44 607 341	40 352 804
- Charges générales d'exploitation (note 10)	-9 028 448	-8 914 509
- Frais de personnel		
- Autres frais administratifs	-9 028 448	-8 914 509

- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Résultat brut d'exploitation	35 578 894	31 438 295
- Coût du risque		
- Coût du risque sur établissement de crédit		
- Coût du risque sur la clientèle		
- Coût du risque sur portefeuille titres		
- Autres opérations		
Résultat d'exploitation	35 578 894	31 438 295
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés		
- Immobilisations financières		
- Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles		
Résultat courant avant impôt	35 578 894	31 438 295
+ / - Résultat exceptionnel		
- Impôt sur les bénéfices (note 11)	-17 254 527	-25 462 890
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées		
Résultat net de l'exercice	18 324 367	5 975 405

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

III. — Annexes.

Note 1 - Règles et méthodes comptables.

Les comptes sociaux de la société Générale SFH ont été établis conformément aux dispositions :

— du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Selon l'art. 515-13, SG SFH est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquiescer des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.515-14 à L.515-17.

— Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèse de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'art L.233-16 du Code de commerce dont relève SG SFH ;

— Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable et comparabilité des comptes. — Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement d'estimation. — Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances sur les établissements de crédit et la clientèle. — Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles. Aucune dépréciation n'a été constatée à l'arrêté.

Créances douteuses. — Par application du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

— lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),

— lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,

— s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, notwithstanding l'existence cautions de garanties ou de (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SFH à l'arrêté.

Portefeuille titres. — Les titres sont classés en fonction de :

— Leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;

— L'intention de détention selon leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

Titres de placement

— Actions et autres titres à revenus variables

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées.

En cas de moins-values latentes, une dépréciation du portefeuille titres est constatée en comptabilité.

Les revenus attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à Revenus Variables".

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique

"Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

— Obligations et autres titres à revenu fixe

Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique

"Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives)

sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation.

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont enregistrées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

Titres d'investissement. — Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Société Générale SFH a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou Pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle. — Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour les opérations avec la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes représentées par un titre. — Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de cette prime figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et charges assimilées".

Au titre de l'article L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'article 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'article L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

Impôts différés. — La société utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux. Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

Les variations de l'exercice sont inscrites en compte de résultat dans le poste « impôt sur les bénéfices » et les stocks sont enregistrés au bilan dans le poste « compte de régularisation ».

Provisions. — Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif, au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

Opérations en devises. — Les opérations comptabilisées par la société sont essentiellement en euro.

Operations sur instruments financiers a terme. — Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

Autres engagements. — En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par SG SFH en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors-bilan dans un compte de garantie reçue.

Frais de personnel - avantages du personnel. — SG SFH n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

Charge fiscale. — Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33.3% et de 0% pour les plus-values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1.66%. Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les bénéficiaires des sociétés de 3.3%. SG SFH, constate comptablement la charge relative à la contribution sociale de solidarité, l'année à laquelle elle se rapporte. Cette contribution n'étant déductible fiscalement qu'au moment de son décaissement (année N+1), SG SFH enregistre un impôt différé actif, correspondant à l'économie d'impôt sur les sociétés qui sera réalisée l'année du paiement de la contribution sociale de solidarité. Cet impôt différé actif est repris comptablement l'exercice suivant.

Résultat exceptionnel. — La rubrique "Résultat exceptionnel" comprend les produits et charges encourus par SG SFH dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de SG SFH.

Transactions entre les parties liées. — Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, la société Société Générale SFH ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

Faits marquants de l'exercice. — Au cours du premier et deuxième trimestre de l'année 2016, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes:

Emission de la série n° 51 d'OFH de maturité 20 janvier 2023, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE,
Emission de la série n° 52 d'OFH de maturité 15 mars 2021, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE,
Remboursement anticipé partielle de la série n° 46 d'OFH de maturité 1 aout 2021, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 500 millions d'euros,
Remboursement anticipé partielle de la série n°50 d'OFH de maturité 27 novembre 2023, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 750 millions d'euros,
Echéance série n° 1 d'OFH de maturité 6 juin 2016, des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 1.500 millions d'euros,
Emission de la série n° 53 d'OFH de maturité 24 juin 2031, pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros, et souscrite entièrement par SOCIETE GENERALE.

Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralités et émissions d'OFH:

- Prêt collatéralité n° 40, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros, maturité 20 janvier 2023 à taux fixe 0,70 %,
- Emission retained de la série 51 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0,50 %,
- Prêt collatéralité n° 41, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 15 mars 2021 à taux fixe 0,20 %,
- Emission retained de la série 52 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0 %,
- Prêt collatéralité n° 42, pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros, maturité 24 juin 2031 à taux fixe 1,35 %,
- Emission retained de la série 53 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 1,15 %,

Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralisés et émissions d'OFH en date valeur 27.10.2016 :

- Prêt collatéralisé n° 43, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2019 à taux fixe 0,200 %,
- Emission retained de la série 54 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux 0%
- Prêt collatéralisé n° 44, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2020 à taux fixe 0,200 %,
- Emission retained de la série 55 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux 0 %,
- Prêt collatéralisé n° 45, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2023 à taux fixe 0.289%,
- Emission retained de la série 56 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0.089 %,
- Prêt collatéralisé n° 46, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2024 à taux fixe 0.423 %,
- Emission retained de la série 57 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0.223 %,
- Prêt collatéralisé n° 47, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2025 à taux fixe 0.556 %,
- Emission retained de la série 58 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0.356 %,
- Prêt collatéralisé n° 48, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2026 à taux fixe 0.681 %,
- Emission retained de la série 59 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0.481 %,

Aussi Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes :

- SG SFH a replacé ses fonds propres à taux négatifs sur 3 mois du 01/07/2016 au 07/10/2016 pour un montant total de 340 millions d'euros, à taux fixe -0.15%(PEC 8432336),
- SG SFH a replacé ses fonds propres à taux négatifs sur 3 mois du 07/10/2016 au 05/01/2017 pour un montant total de 365 millions d'euros, à taux fixe -0.16%(PEC 8625807),

Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes en date de valeur 31.12.2016 :

Concernant la régularisation sur la cotisation FRU 2016, SFH a payé 4 599 398 euros et la contribution réelle est de 648 703 euros. Donc la régularisation est de : 3 950 695 euros.

Conformément au projet de Loi de Finance, qui a été adopté le 20/12/2016, le taux d'IS sera modifié. Les modalités d'application de ce changement seront progressives et aboutiront en 2020 à la diminution du taux d'IS à 28% (au lieu de 33,33% actuellement). SG SFH faisant partie du Groupe d'intégration Fiscale France de la Société Générale (GFF), doit appliquer dans ses comptes sociaux le taux d'IS de la tête de groupe soit 33,1/3%

jusqu'en 2019 puis 28% à partir de 2020. L'impact de la modification du taux d'IS sur l'étalement de la soulte a été comptabilisé dans le comptes sociaux de la société SFH au 31/12/2016, ce qui a entraîné un retraitement de 4.7 millions d'euros sur la valeur de l'impôt différé.

Evénements postérieurs à la clôture. — Depuis la clôture de l'exercice, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes :

— Remboursement anticipé du prêt collatéralité n° 26 en date du 23 janvier 2017, pour un montant nominal de 750 millions d'euros

— Remboursement anticipé de la série n°37 d'OFH en date du 23 janvier 2017, pour un montant total de 750 millions d'euros

— Mise en place du tirage de prêt collatéralisé n° 49, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros, maturité 23 janvier 2024 à taux fixe 0.450 %,

— Emission publique de la série 60 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0.250 %,

Note 2. – Opérations interbancaires et assimilées.

(En Euros)	31/12/2016	31/12/2015
Caisses		
Banques centrales	17 757	24 713
Comptes courants postaux		
Total	17 757	24 713

Note 3. – Créances sur les établissements de crédit.

(En Euros)	31/12/2016	31/12/2015
Comptes et prêts	25 592 390 331	24 424 813 415
A vue :	139 519 670	2 226 966 417
Comptes ordinaires	139 519 670	2 226 966 417
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme :	25 452 870 661	22 197 846 998
Prêts et comptes à terme	25 452 870 661	22 197 846 998
Prêts subordonnés et participatifs		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Créances douteuses		
Total brut	25 592 390 331	24 424 813 415
Dépréciations		
Total net	25 592 390 331	24 424 813 415
Titres reçus en pension		
Créances rattachées		
Total	25 592 390 331	24 424 813 415

Note 4. – Autres actifs et comptes de régularisation.

(En Euros)	31/12/2016	31/12/2015
Autres actifs :		
Sous-total	23 867 452	336 041
Compte courant SG impôt groupe	19 483 410	
Débiteurs divers	4 384 042	336 041
Comptes de régularisation :		
Sous-total	401 902 845	521 451 688
Charges comptabilisées d'avance	309 808 361	393 752 799
Etalement des primes d'émission	20 844 929	20 589 085
Etalement soulte prêt	288 963 431	373 163 714
Produits à recevoir		
Créances sur les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		

Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat		
Opérations de location simple		
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Actions propres		
Autres actifs		
Comptes de régularisation		
Impôts différés (*)	92 094 484	127 698 889
Autres comptes de régularisation		
Total brut	425 770 297	521 787 729
Dépréciations		
Total net	425 770 297	521 787 729
<i>(*) Les impôts différés sont détaillés dans la note 11</i>		

Note 5. – Dettes envers les établissements de crédit.

(En Euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dettes à vue :		
Dépôts et comptes ordinaires		
Comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension au jour le jour		
Dettes à terme :	138 449 987	1 733 883 659
Emprunts et comptes à terme	138 310 475	1 733 883 659
Valeurs données en pension à terme		
Dettes rattachées	139 511	
Titres donnés en pension		
Total	138 449 987	1 733 883 659

Note 6. – Dettes représentées par un titre.

(En Euros)	31/12/2016	31/12/2015
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
Emprunts obligataires	24 900 000 000	22 000 000 000
Autres dettes représentées par un titre		
Sous-total	24 900 000 000	22 000 000 000
Dettes rattachées	163 263 658	177 179 608
Total	25 063 263 658	22 177 179 608

Note 7. – Autres passifs et comptes de régularisation.

(En Euros)	31/12/2016	31/12/2015
Opérations sur titres		
Dettes et titres empruntés		
Autres dettes de titres		
Autres passifs	846 251	154 789 343
Compte courant SG impôt groupe		152 944 359
Versement restant à effectuer sur titres		
Créditeurs divers	661 178	595 772
Taxes charges à payer	185 073	1 249 212
Dont :		
Produits à recevoir: CVAE 2014		

Charges à payer : Organic 2014		
Valeur ajoutée fiscale sur provision Expense (TVA)		
Comptes de régularisation	315 477 298	398 956 424
Charges à payer	5 718 162	5 194 896
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre		
Autres passif		
Comptes de régularisation		147 539 517
Dettes subordonnées		
Impôts différés		
Produits constatés d'avance	309 759 136	246 222 011
Autres comptes de régularisation		
Total	316 323 549	553 745 767

Note 8.

1. - Evolution des capitaux propres :

Affectation du résultat de l'exercice précédent	31/12/2016
Origine :	101 774 753
Report à nouveau antérieur	95 799 348
Résultat de la période	5 975 405
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
Affectation (1) :	101 774 753
Réserve légale	298 770
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	101 475 983

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31.12.2015 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mai 2016.

2. - Capital social. — Le capital social est composé de 37 500 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

3. - Ventilation des réserves :

(En Euros)	Montant
Réserve légale	5 340 841
Réserves statutaires	
Autres réserves	
Total	5 340 841

4. - Projet d'affectation du résultat de l'exercice :

(En Euros)	Montant
Résultat disponible	119 800 350
Report à nouveau antérieur	101 475 983
Résultat de la période	18 324 367
Prélèvement sur les réserves	
Affectation (1) :	119 800 350
Réserve légale	916 218
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	118 884 132

Note 8 (suite).

5. - Variation des capitaux propres :

(En Euros)	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Capital	375 000 000			375 000 000
Primes d'émission				
Réserves	5 042 071	298 770		5 340 841
Ecart de réévaluation				
Provisions règlementées				
Subvention d'investissement				
Report à nouveau	95 799 348	5 676 635		101 475 983
Résultat de l'exercice	5 975 405	18 324 367	5 975 405	18 324 367
Distribution				
Total	481 816 824	24 299 772	5 975 405	500 141 191

Note 9.

1 - Produits et charges d'intérêts :

(En Euros)	Charges	Produits	Net 2016	Net 2015
Sur opérations avec les établissements de crédit :	93 378 627	312 877 181	219 498 554	184 184 476
Op. Avec banques centrales, comptes courants postaux et éta de crédit	93 378 627	312 877 181		184 184 476
Titres et valeurs reçus en pension				
Autres				
Sur opérations avec la clientèle :				
Créances commerciales				
Autres concours à la clientèle				
Comptes ordinaires débiteurs				
Titres et valeurs reçus en pension				
Autres				
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	276 056 721	9 155 845	-266 900 876	-294 311 177
Sur dettes subordonnées				
Autres intérêts et produits ou charges assimilés		91 980 443	91 980 443	150 402 580
Total	369 435 348	414 013 469	44 578 121	40 275 879

2. - Revenus des titres a revenu variable :

(En Euros)	2016	2015
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable		
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme		
Part dans les entreprises liées		
Autres		
Total		

Note 10.

1 - charges générales d'exploitation :

(En Euros)	2016	2015
Frais de personnel		
Salaires et traitements		
Charges sociales et fiscales sur rémunérations		
Autres		

Autres frais administratifs	-9 028 448	-8 914 509
Impôts et taxes	-2 214 368	-2 310 243
Services extérieurs	-6 814 080	-6 604 266
Autres		
Total	-9 028 448	-8 914 509

Note 10 (suite).

2. - Effectif moyen :

	France	Étranger	2016	2015
Cadres				
Non cadres				
Total				

3. - Rémunération des dirigeants. — Aucune rémunération n'a été allouée à l'organe de direction.

Note 11.

1. - Impôts sur les bénéfices :

(En Euros)	2016	2015
Charge fiscale courante	-18 349 878	152 944 359
Charge fiscale différée	35 604 405	-127 481 469
Total	17 254 527	25 462 890

2. - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

Ventilation résultats (En Euros)	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
1 - Taxé au taux normal	35 578 894	-55 423 949	-19 483 410		-19 483 410	55 062 304
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable						
I. Résultat brut d'exploitation (1 + 2)	35 578 894	-55 423 949	-19 483 410		-19 483 410	55 062 304
3 - Taxé au taux normal						
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable						
II. Cout du risque (3 + 4)						
III. Résultat d'exploitation (I + II)	35 578 894	-55 423 949	-19 483 410		-19 483 410	55 062 304
5 - Taxé au taux normal						
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable						
IV. +/- gains ou pertes sur actifs immobilisés (5 + 6)						
V. Résultat courant avant impôt (III + IV)	35 578 894	-55 423 949	-19 483 410		-19 483 410	55 062 304
VI. Résultat exceptionnel						
Dotation nettes aux provisions réglementées						
Impôt courant	35 578 894	-55 423 949	-19 483 410		-19 483 410	
Impôt diffère		35 604 405	-35 604 405		-35 604 405	35 604 405
Crédit d'impôt comptabilisé						
Contributions						
Is ajustement n-1		1 133 532	-1 133 532		-1 133 532	1 133 532
Résultat net	35 578 894	-18 686 012	17 254 527		17 254 527	18 324 367

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

Ajustement IS, traitement fiscal erroné soultes swaps au 31/12/2015 : 1 133 532 euro

Note 11 (suite).

3. - Situation fiscale différée :

(En Euros)	Base	Taux	Actif 2016	Passif 2016	Stock au 31/12/2016	Stock au 31/12/2015
Détail des différences temporaires						
Allègement futur d'impôt						
Organic 31/12/2016	-632 022	34,43%	-217 605			
Extourne Organic 31/12/2015	645 645	34,43%	222 296			
Neutralisation étalement soulte SWAP - restructuration 2015 au 31/12/2016						
	-194 984 120	34,43%	-67 133 032			
	-85 547 802	28,92%	-24 743 846			
Extourne étalement soulte SWAP - restructuration 2015 au 31/12/2015						
	370 248 600	34,43%	127 476 593			
Accroissement futur d'impôt						
Total			35 604 405		35 604 405	-127 481 469

Note 12. – Opérations non inscrites au bilan.

Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan. Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

1. - Engagements hors-bilan comptabilisés :

1.1. - Hors-bilan - engagements reçus et donnés :

(En Euros)	Nature	31/12/2016
Engagements donnés :		
Engagements de financement :		
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle		
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit		
D'ordre de la clientèle		
Engagements reçus :		
Engagements de financement :		
D'établissements de crédit		
De la clientèle		
Engagements de garantie :		
D'établissements de crédit		
De la clientèle		

1.2. - Hors-bilan - engagements sur titres :

(En Euros)	Nature	31/12/2016
Titres à livrer		
Titres à recevoir		

1.3. - Hors-bilan - engagements douteux :

1.4. - Hors-bilan - autres engagements :

(En Euros)	Nature	31/12/2016
PPI en garantie et Nantissement de titres par SG		28 387 151 608

Note 12 (suite).

2. - Engagements non comptabilisés en hors bilan :

(En Euros)	31/12/2016	Échéance	Bénéficiaire contrepartie	Commentaires
Engagements donnés				
Engagements reçus				

Note 13.

1. - Engagements sur instruments financiers à terme :

(En milliers d'Euros)	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	31/12/2016	31/12/2015
Opérations fermes					
Opérations sur marchés organisés et assimilés :					
Contrats à terme de taux d'intérêt					
Contrats à terme de change					
Autres contrats à terme					
Opérations sur marchés de gré à gré					
Swaps de taux d'intérêt					
Swaps financiers de devises					
FRA					
Autres					
Opérations conditionnelles					
Options de taux d'intérêt					
Option de change					
Option sur actions et indices					
Autres options					
Total					

2. - Ventilation des instruments financiers selon leur durée résiduelle :

(En milliers d'Euros)	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Total				

Note 14. – Emplois et ressources ventiles selon la durée restant à courir

(En Euros)	Durée restant à courir au 31 décembre 2016				Total
	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Emplois/					
Créances sur les établissements de crédit	692 390 331	1 500 000 000	7 400 000 000	16 000 000 000	25 592 390 331
Opérations avec la clientèle					
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Titres de transaction					
Titres de placement					
Titres d'investissement					
Actions et autres titres à revenu variable					
Titres de transaction					
Titres de placement					
Titres d'investissement					
Ressources					
Dettes envers les établissements de crédit	138 449 987				138 449 987
Opérations avec la clientèle					
Dettes représentées par un titre	163 263 658	1 500 000 000	7 400 000 000	16 000 000 000	25 063 263 658

Note 15. – Identité de la société consolidante.

Les comptes annuels de la SA SOCIETE GENERALE SFH sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

Note 16. – Intégration fiscale.

La Société Société Générale SFH est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2008

Son résultat fiscal ayant servi de base au calcul de l'impôt est le suivant:

Déficit à court terme de -56 582 992 €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette créance de 19 483 410 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Note 17. – Informations concernant les entreprises liées.

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

(En Euros)	31/12/2016	Part entreprises liées
Postes de l'actif	26 018 160 628	25 881 353 762
Créances sur les établissements de crédit	25 592 390 331	25 592 390 331
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	425 770 297	288 963 431
Charges constatées d'avance		
Postes du passif	25 379 587 207	15 755 645 994
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre	25 063 263 658	15 594 944 172
Autres passifs et comptes de régularisation	316 323 550	160 701 823
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
Produits constatés d'avance		
Postes du hors bilan		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Opérations en devises		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Autres engagements		

Engagements douteux		
Postes du compte de résultat		
Intérêts et produits assimilés	414 013 469	348 770 837
Revenus des titres à revenu variable		
Produits de commissions		
Intérêts et charges assimilées	-369 435 348	-174 790 463
Charges de commissions		
Autres charges d'exploitation bancaire	29 220	-1 449
Autres frais administratifs	-9 028 448	-5 682 000

Note 18. – Honoraires des commissaires aux comptes.

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 2016, s'élève à :

DELOITTE et ASSOCIES:	17 200,00 € HT
ERNST et YOUNG:	17 200,00 € HT

Note 19. – Tableau des flux de trésorerie.

(En milliers d'Euros)	31/12/2016	31/12/2015
Activités d'exploitation/		
Résultat de l'exercice	18 324	5 975
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation		
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit		
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement		
Dotations nettes aux provisions/crédit		
Gains nets sur la cession d'immobilisations		
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	35 604	1 632
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	-3 255 082	-2 677 125
Flux de trésorerie sur titres de placement		
Flux de trésorerie sur titres d'investissement		
Flux sur autres actifs	-3 983	-500 345
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	-1 594 910	1 738 511
Emissions nettes d'emprunts		
Flux sur autres passifs	-173 492	141 099
Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation	-4 973 538	-1 290 253
Activités d'investissement		
Flux liés à la cession de :		
Actifs financiers		
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissements pour l'acquisition de :		
Actifs financiers		
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Flux net provenant d'autres activités d'investissement		
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		
Activités de financement		
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions		
Dividendes versés		
Emissions nettes de dettes subordonnées		
Autres	2 886 084	3 508 360
Trésorerie nette due aux activités de financement	2 886 084	3 508 360
Total activités	-2 087 454	2 218 107
Variation de la trésorerie nette	-2 087 454	2 218 107
Trésorerie à l'ouverture	2 226 991	8 885
Trésorerie à la clôture	139 537	2 226 991

Net	-2 087 454	2 218 107
Caisse et banques centrales	18	25
Opérations à vue avec les établissements de crédit	139 519	2 226 966
Total	139 537	2 226 991

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement entre deux exercices financiers.

Les activités de financement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TFT a été établi conformément aux règles applicables au règlement 2014-07 du Comité de la réglementation bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française

IV. — Affectation du résultat.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice d'exercice de 18 324 366,51 euros, augmenté du report à nouveau antérieur, créditeur de 101 475 983,02 euros, soit un résultat à affecter de 119 800 349,53 euros, de la manière suivante :

Réserve légale (5 % du bénéfice)	916 218,33 euros
Report à nouveau	118 884 131,20 euros

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie Régionale de Versailles

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
SA au capital de 1 723 040
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régions de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris La Défense 1
S.A.S. à capital variable
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régions de Versailles

V. — Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

(Exercice clos le 31 décembre 2016.)

Aux Actionnaires ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de Société Générale SFH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels désinformations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueils par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des mandats, fonctions ou missions autres que ceux exercés au sein ou pour le compte de votre société.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2017.

Les Commissaires aux comptes :

DELOITTE et Associés :
Marjorie Blanc Lourme,

Ernst & Young et Autres :
Micha Missakian.

1703554